



Courrier recommandé pour une personne en maison d'arrêt

Par GCgu

Bonjour,

Nous avons reçu un avis de passage pour un courrier recommandé à destination d'une personne en Maison d'arrêt.

Faut-il faire la demande de procuration pour récupérer le courrier.

Je ne suis pas sûr de pouvoir remettre ce courrier en main propre ce courrier à la personne en Maison d'Arret.

Faut-il plutôt ne pas du tout retirer le courrier étant donné que la personne n'est plus à l'adresse mentionnée pour un certain temps

Merci